

COMMUNIQUÉ

LA FONDATION DE L'OSM SE RÉJOUIT DES AJUSTEMENTS APPORTÉS AU FONDS DU CANADA POUR L'INVESTISSEMENT EN CULTURE

Montréal, le 21 mars 2013 – La Fondation de l'Orchestre symphonique de Montréal se réjouit des ajustements apportés au Fonds du Canada pour l'investissement en culture, annoncés aujourd'hui dans le cadre du dépôt du budget du gouvernement fédéral. En effet, l'honorable James Moore, ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles a précisé que le plafond d'appariement des dons visant à encourager les donateurs du secteur privé à contribuer aux fonds de dotation passera de 10 à 15 millions de dollars.

Tel qu'expliqué par le ministre à la Chambre des communes lors du dépôt du budget, « Le Plan d'action économique de 2013 annonce la bonification de la composante Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture de sorte que l'avantage maximal soit porté à 15 millions de dollars sur la durée du programme, soit une augmentation de 50 %.

La composante Incitatifs aux fonds de dotation du Fonds du Canada pour l'investissement en culture favorise les activités philanthropiques des entreprises et les investissements privés dans les arts en fournissant des subventions publiques égalant les dons du secteur privé. À compter de 2013, le montant maximal de fonds dont une organisation des arts peut en tirer sur la durée du programme passera de 10 millions à 15 millions de dollars, soit une augmentation de 50 %. Cette mesure aidera les grandes organisations artistiques, comme le Ballet national du Canada, l'Orchestre symphonique de Montréal, le Banff Centre et le festival de Stratford, à demeurer des chefs de file dans l'obtention de soutien du secteur privé tout en protégeant l'accès au programme pour les organisations artistiques de taille petite ou moyenne. En rajustant ainsi le programme, le gouvernement du Canada prend des mesures [...]». »

Madeleine Careau, chef de la direction de la Fondation, a commenté la nouvelle en ces termes : « Ce programme de Patrimoine canadien s'est révélé une motivation importante pour nos donateurs depuis sa mise sur pied. Grâce à cet appariement du gouvernement et aux dons autres de particuliers, la Fondation a pu amasser jusqu'ici 55,5 millions de dollars en dons et promesses de dons. Ces cinq millions supplémentaires en appariement se révéleront sans aucun doute une mesure incitative supplémentaire aux nouveaux donateurs, en plus de servir de moteur essentiel à la Fondation dans son travail constant de collecte de fonds. »

Rappelons que Patrimoine canadien offre depuis janvier 2002 des sommes en contrepartie de celles amassées auprès du secteur privé et ce, dans le but d'établir un fonds de dotation ou d'augmenter le capital d'un fonds de dotation existant, programme dont a bénéficié l'OSM depuis qu'il a été lancé.

Rappelons que le mandat de la Fondation est d'assurer la pérennité de l'Orchestre symphonique de Montréal en lui donnant les moyens de concrétiser une vision qui assurera son plein développement.

L'Orchestre symphonique de Montréal est présenté par Hydro-Québec

- 30 -

Source : **Orchestre symphonique de Montréal**
Julie Bélanger - Chef des relations médias - (514) 840-7414
jbélanger@osm.ca